

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROTON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

MELANGES RELIGIEUX.

—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4.

MONTRÉAL, MARDI, 2 AOUT 1842.

No. 10.

EXERCICES LITTÉRAIRES.

ÉCOLE DE M^{lle}. THIBAUDOT.—Le jeudi 28 juillet, dans la matinée, une école de jeunes enfans, école bien modeste, bien humble, qui se dérobo à l'éclat, aux regards pour ainsi dire, dans une petite maison peu distante de l'évêché, eut aussi sa solennité littéraire. Nous nous y rendîmes avec d'autant plus de plaisir que nous étions assurés d'avance de ne trouver la ni tumultueux embarras, ni magnificence prétentieuse. Puis notre confiance dans les talens modestes de M^{lle}. Thibaudot et de sa compagne, respectables directrices de cette école, nous promettait une satisfaction qui ne nous fit pas défaut. En effet, toutes les questions sur les matières d'enseignement ordinaire des écoles furent résolues avec un aplomb et une facilité dignes des applaudissemens qui accueillirent les réponses. Nous admirâmes les nombreux ouvrages d'aiguille artistement exécutés par ces jeunes filles, qui promettent de devenir d'aussi bonnes maîtresses de maison qu'elles sont d'habiles écolières. Mais ce qui étonna davantage, ce fut une scène dramatique en anglais, très compliquée, et que jouèrent avec beaucoup de grâce ces enfans, toutes canadiennes, pensons-nous. En un mot, nous fûmes satisfaits au-delà de notre attente, et surtout éblouis de ce dévouement modeste et ignoré, qui opère silencieusement de ces bonnes œuvres qui attirent dès ce monde les bénédictions de Dieu et des hommes. Ces sentimens nous les avons entendu exprimer par les personnes respectables qui vinrent là partager notre plaisir.

—o—

ÉCOLES DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.—Le jeudi dans l'après-midi les écoles des Frères se réunirent au collège de cette ville pour y célébrer la grande fête (car c'est une véritable fête) de l'examen et de la distribution des prix. Nommer les Frères des Écoles chrétiennes, c'est nommer les Instituteurs les plus admirables et les plus parfaits; c'est nommer des écoles, où l'instruction élémentaire et religieuse, les sciences mêmes et les arts, sont enseignés avec une perfection que n'atteignent pas communément les écoles supérieures; et sauf l'enseignement du grec et du latin, de la rhétorique et de la philosophie, qu'ils laissent aux collèges, nous ne savons pas ce qu'il leur restera à enseigner à leurs élèves pour en faire les hommes les plus solidement instruits dans toutes les branches de l'instruction usuelle, réclamée par la plus ambitieuse exigence. La lecture, l'écriture dans tous les genres, depuis la bâtarde jusqu'à la gothique, le dessin linéaire, la grammaire, la langue anglaise, l'arithmétique, la géométrie, etc. la géographie raisonnée, l'histoire, etc. etc. toutes ces connaissances sont non pas enseignées, comme on le dit d'habitude, et avec plus ou moins de vérité, de toutes les institutions; mais elles sont apprises réellement, approfondies, raisonnées, d'une façon étonnante; et n'eût été la taille de ce millier de petits savans, on les

eût pris pour autant de candidats subissant hardiment leur examen pour quelque baccalauréat. Nous vîmes là des plus éclairés de nos concitoyens ne pas revenir de surprise en voyant ces petits prodiges raisonner, opérer, en examinant les travaux qu'ils avaient exécutés. Ces écoles en propageant l'instruction religieuse et libérale, en régénérant la jeunesse de cette ville, sont destinées à opérer une révolution morale dans tout le pays. Ces Instituteurs incomparables méritent donc l'amour, le respect et la reconnaissance de tous. Et c'est là encore, disons-le hautement, une œuvre du catholicisme : ces hommes dévoués sont les enfans d'un prêtre catholique, que bientôt le Souverain-Pontife nous permettra d'invoquer comme un saint. Qu'à nos ennemis nous montrent de telles œuvres, de semblables hommes, un pareil dévouement ! Oui, le catholicisme est la religion du ciel, car ses œuvres sont celles de Dieu.

—o—

ÉCOLES DE L'ÉVÊCHÉ. — Ecoles des garçons. — Vendredi 29 juillet, les deux écoles des garçons, anglaise et française, subirent leur examen devant une nombreuse assistance qui put apprécier la bonne tenue de ces écoles, la perfection de l'enseignement qu'y donnent dans les deux langues des maîtres choisis, et dignes sous tous les rapports de la confiance des parens. Ces écoles sont sous la protection particulière de Monseigneur, et sous la surveillance active et immédiate d'un membre du chapitre, deux garanties de succès ajoutées à toutes les autres. Aussi les progrès ont été rapides et incontestés. L'instruction élémentaire, morale et religieuse ne le cède à aucun autre établissement. Et nous qui avons été en position d'en constater les succès, nous devons à la vérité le témoignage qu'ils ont complètement répondu aux besoins de notre population, aux légitimes espérances des parens, et aux progrès scientifiques de notre époque. L'établissement et le soutien de ces écoles est une des plus belles œuvres de notre charitable évêque. Sa position dans ce quartier de la ville lui donne une importance bien grande et bien appréciée. Il est à regretter seulement qu'une foule d'enfans que l'on présente chaque jour ne puissent y trouver place. Dans tous les cas, ces institutions si florissantes sont autant de réponses décisives et catégoriques au reproche d'ignorance que l'on nous adresse. Nos jeunes écoliers eurent aussi leurs petits drames, où plusieurs d'entr'eux montrèrent une grande intelligence, et un savoir-faire des plus heureux.

—**École des Filles.** — Il nous reste à rendre compte de la dernière solennité littéraire de la semaine dernière, si féconde en solennités de ce genre. Nous voulons parler de la séance d'examen de l'école des filles. Elle était impatiemment attendue, car on se souvenait de l'éclat dont cette école avait brillé les années précédentes. On savait aussi les soins et le dévouement assidus que prodiguaient à leurs chères enfans les habiles directrices de cette école ; on savait les succès constamment obtenus, succès constatés mensuellement par l'assemblée des dames protectrices de cette école ; on savait que des talens distingués s'étaient de puis longtems fait remarquer dans cet essaim de jeunes filles si dociles, si sages, si studieuses ; et ils avaient besoin du grand jour pour être appréciés à leur juste valeur. L'attente générale ne fut pas trompée. Pour ne pas tomber dans des redites fastidieuses, et que nécessitent presque
~~tes~~ nombreux comptes-rendus des examens littéraires de cette semaine, nous

dirons que sur tous les points les jeunes élèves répondirent impertubablement, et prouvèrent la solidité et l'excellence de leur éducation. Nous avions eu occasion d'admirer quelques jours auparavant des ouvrages de couture qu'avaient exécutés les mains industrieuses de ces jeunes ouvrières.

Mais ce qu'il y eut d'exceptionnel dans cette école, ce dont ne peuvent avoir d'idée les personnes qui n'en ont pas été les témoins, c'est la perfection du jeu dramatique de ces jeunes enfans. Dans trois ou quatre petites pièces, corrigées de Berquin, elles ont montré un talent de déclamation, un naturel, une intelligence, une sensibilité vraiment au-dessus de leur âge, et nous n'avons vu dans aucun pensionnat, pour ne pas dire plus, d'élèves plus parfaites dans cette partie que la jeune Rose Poitras, charmante enfant, douée des meilleures qualités de l'esprit et du cœur, qui fait l'ornement et le modèle de l'école comme la gloire et la consolation de sa famille. Elle eut le premier prix de mérite en tout genre. Elle eut pour émules, dans la perfection de son talent dramatique, les jeunes Em. Biron, Apol. Asselin et Cel. Bourbonnière. Ces petites pièces furent une morale en action des mieux choisie et toute pleine de sentiment.

La distribution des prix ne laissa aucune enfant sans récompense ; seulement elles furent proportionnées au mérite. Aussi ces jeunes visages rayonnaient d'un bonheur bien grand et promettaient bien des succès à venir aux bonnes maîtresses qui les contemplaient avec attendrissement, et aux charitables Dames qui ont pris cette excellente école sous leur généreux patronage.

C O R R E S P O N D A N C E .

M. L'ÉDITEUR,

J'espère qu'une plume plus exercée que la mienne vous donnerait quelques détails sur la Mission de St. Rémi ; mais, à son défaut, j'ose vous prier de recevoir les quelques lignes qui suivent :

La religion est grande, mais c'est surtout dans ses solennités qu'on est forcé d'en faire la remarque et qu'on aime à répéter aux autres ce dont on a été soi-même témoin dans un beau jour de fête.

Il avait été ardemment désiré, le 26 juin, par les habitans de la paroisse de St. Rémi ; c'est que ce jour-là devait être pour eux un jour de salut. C'est que ce jour-là devait commencer une mission qui depuis longtems leur avait été promise : aussi l'affluence fut grande, et la vaste église de St. Rémi ne put contenir toute la foule qui se pressait autour des missionnaires. On accourait de tout côté, des paroisses voisines, des townships les plus éloignés, de plusieurs parties mêmes des Etats-Unis, pour participer aux bienfaits de la mission ; et pendant trois semaines que dura ce tems de grâces, bien loin de diminuer, le ferveur fut tellement en augmentant, que les quatre derniers jours, plusieurs centaines de personnes ne purent entrer dans l'église, faute de place. Les vérités de la religion furent annoncées avec force par les RR. PP. Oblats : ils prêchèrent la justice de Dieu, mais ils n'oublièrent pas sa miséricorde, et en donnant l'explication du décalogue, ils firent voir comment on s'était écarté du vrai chemin, et montrèrent celui qui fallait tenir, etc. etc. Toutes ces vérités avaient déjà été prêchées dans cette paroisse sans doute

mais elles n'avaient jamais fait la même impression, parce qu'il n'y avait jamais eu de retraite et que toutes ces vérités ont besoin du secours l'une de l'autre et doivent être annoncées sans interruption pour porter plus de fruit : c'est toujours en portant coup sur coup à l'ennemi du salut, et sans lui donner le temps de se reconnaître, qu'on vient plus à bout de le désarmer et de l'abattre. Au sortir des instructions, les tribunaux de la pénitence étaient assiégés par des hommes qui voulaient abandonner le péché pour la vertu, par des pécheurs qui voulaient devenir des saints ; il suffit de dire que huit confesseurs furent occupés tout le tems de la mission à entendre les confessions. Bien des larmes coulèrent, mais qu'elles étaient douces ! Elles déchargeaient le pécheur du poids de ces plaisirs qui lui devenaient si amers. Plusieurs centaines de personnes se sont jointes à la société de tempérance totale et plusieurs centaines aussi à la partielle. Bien des scandales ont été réparés, des mariages réhabilités, des restitutions faites, etc. etc. Personne n'a laissé passer le tems sans approcher des sacremens. Les fruits de la mission ont été grands, bien grands, plaise au ciel qu'ils soient aussi durables. Pour en perpétuer le souvenir, la paroisse de St. Rémi a élevé une magnifique colonne surmontée d'une belle croix de fer doré. Heureux le peuple qui voit à sa tête un évêque qui lui procure tous les moyens de sanctification, et heureux l'évêque qui a un troupeau fidèle à sa voix !

UN TÉMOIN.



FRANCE.-M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder, sur les fonds d'encouragement aux exercices et aux lettres, une nouvelle allocation de 3,000 fr., à M. Eugène Boré, actuellement à Moussoul près du golfe Persique, pour les travaux si utiles auxquels ce savant voyageur s'est consacré.

Grâce au respect qu'inspire son nom, tant aux schismatiques qu'aux catholiques, M. Eugène Boré a su provoquer, dès son arrivée à Moussoul, une réunion du clergé des différens rites. Le résultat a été la fondation immédiate d'une école pour toutes les croyances, école que le pieux voyageur entretient à ses dépens. Au bout de quelques semaines, le jeune établissement comptait plus de cent vingt enfans. Une école pour les filles, fondée en même temps à Moussoul, avec le secours des missionnaires Dominicains, a réuni dans l'espace de quelques jours près de deux cents petites filles. Spectacle à la fois bizarre et touchant ! Les mères, aussi ignorantes que leurs enfans, les accompagnaient aux écoles et s'asseyaient sur les mêmes bancs. Les jacobites eux-mêmes, quoique travaillés par un chaldéen catholique, converti au protestantisme, qui remplit les fonctions d'agent anglais à Moussoul, s'empressent d'amener leurs enfans aux écoles de M. Boré. Les Turcs, bien que peu expansifs de leur nature, manifestent hautement leur admiration à la vue de l'ordre, du silence et de la bonne tenue introduits si rapidement parmi eux.

On signale comme ayant aidé aux résultats obtenus par Eugène Boré, l'idée qu'à eue M. Villemain de créer une école d'élèves de langues à Moussoul. Les chrétiens du pays ont vu dans cette détermination une garantie de la protection de la France, un témoignage de sa sympathie pour leurs intérêts. En fondant une école de langues à Moussoul, où se parlent, sans altération, les langues syriaque, chaldéenne, hébraïque, arménienne, persane, arabe et

turque, non-seulement on lie les populations chrétiennes à la France, mais on donne au gouvernement français des interprètes propres à seconder ses agens.

En cette occasion, la conduite de M. Villemain a été digne d'éloges : nous nous empressons de le dire, en preuve d'impartialité. *Ami de la Religion.*

— On sait quelle est l'utilité de l'œuvre des Frères de Ploërmel, qui font tant de bien sous la direction de M. l'abbé Jean de La Mennais. Le gouvernement en a déjà envoyé plusieurs pour porter de bons exemples et de pieux enseignemens dans nos colonies.

En relatant, seulement pour mémoire, l'envoi récent au Sénégal de deux Frères instituteurs sortant de la maison de Ploërmel, et un semblable envoi qui se prépare pour les îles Saint-Pierre et Miquelon, les seules colonies où aient jusqu'ici été établies des écoles tenues par des Frères de cette congrégation, sont la Martinique et la Guadeloupe.

Malgré les difficultés que les nouveaux instituteurs ont eues à vaincre dans les premiers temps, et au nombre desquelles doit être mentionnée la dernière épidémie de fièvre jaune qui a enlevé quelques sujets, notamment à la Martinique, l'institution doit être considérée comme étant, dans les deux colonies, en voie de progrès.

A la Guadeloupe, comme à la Martinique, les premières écoles des Frères ont dû être établies dans les deux chefs-lieux d'arrondissement : celle de la Basse-Terre comptait, au mois d'août 1841, deux cent treize élèves ; celle de la Pointe-à-Pitre en réunissait deux cent quatre-vingt-sept, et une seconde école devait bientôt être créée dans la même ville. Il avait été nouvellement ouvert à Joinville (île de Marie-Galande) une école qui comptait déjà 90 enfans.

L'administration s'occupait, au départ des dernières nouvelles, de créer successivement de semblables écoles dans les principaux bourgs, suivant l'ordre d'urgence de leurs besoins.

— L'Eglise de France vient de faire une perte nouvelle et inattendue. Mgr. François-Marie-Edouard de Gualy, né à Milhan (Aveyron), le 24 octobre 1786, sacré évêque de Saint-Flour le 30 novembre 1829, promu à l'archevêché d'Alby le 18 mars 1833, est mort, le 16 ou 17 juin, des suites de la goutte, dans sa ville épiscopale. Cet événement a jeté le diocèse d'Alby dans le deuil. *Ami de la Religion.*

— Mgr. l'évêque d'Agra, de l'ordre de Saint François, vicaire apostolique des missions de l'Indostan et du Thibet, est en ce moment à Marseille. Ce prélat se rend à Rome, où il est appelé par le Souverain Pontife, après avoir été remplacé dans l'Inde, à cause de son grand âge et de ses infirmités. *Ami de la Religion.*

On écrit d'Alger, le 21 juin :

“ Le révérend père Joseph-Marie, supérieur général de la Trappe, est arrivé accompagné de son secrétaire, l'abbé d'Aiguebelles, et recommandé par une dépêche ministérielle. Son intention est de fonder en Afrique une communauté de son ordre, qui s'occupera spécialement de perfectionnemens agricoles et de défrichemens. Il ont assisté à l'office qui a eu lieu le dimanche suivant à la cathédrale, où Mgr. l'évêque a, dans un discours plein d'unction, annoncé leur mission pieuse aux fidèles réunis. ”

ANGLETERRE.—Les faits qui attestent les progrès du catholicisme en Angleterre deviennent chaque jour plus nombreux. Outre les églises et chapelles qui, partout, s'élèvent à la gloire de la religion, des séminaires ecclésiastiques seront bientôt établis. Les huit vicaires apostoliques de l'Angleterre s'occupent avec activité du projet d'en organiser dans leurs diocèses. Gifford-Hall, près du Stoke, sera bientôt érigé en séminaire du district oriental.

Les catholiques signent en ce moment des pétitions sous la direction de l'Institut de la Grande-Bretagne, pour obtenir du parlement la jouissance de certains droits dont l'Eglise anglicane a jusqu'ici entravé l'exercice. Indépendamment de ces pétitions, une supplique doit être présentée au parlement, pour demander l'abrogation des clauses du bill d'émancipation, qui restreignent et limitent la liberté des congrégations religieuses dépendantes de l'Eglise romaine. On sait qu'il existe dans le bill de 1829 des réserves importantes. Outre celles contre les Jésuites et autres congrégations, ce bill interdit à tout catholique romain de devenir régent du royaume, lord chancelier, lord du grand-sceau, vice-roi d'Irlande, d'user du droit de présentation pour les bénéfices ecclésiastiques, de faire partie d'une cour de judicature où il y aurait appel des sentences rendues par les tribunaux ecclésiastiques, et d'occuper aucun emploi dans les Universités. De pareilles restrictions ne sauraient subsister longtemps encore dans le code législatif de la Grande-Bretagne. Les catholiques supportent, pour leur part et sans aucune exception, les charges de l'Etat : pourquoi n'auraient-ils pas tous les droits dont jouissent leurs concitoyens protestans ?

—En Angleterre, comme en Irlande, les catholiques s'imposent de lourds sacrifices pour restaurer les temples du Seigneur ou en élever de nouveaux à sa gloire. Liverpool verra bientôt s'ériger dans ses murs deux nouvelles églises. En Irlande, Mgr. Ryan a consacré, la semaine dernière, une chapelle à Ballingaddy. Le 27 juin, Mgr. Murray, archevêque de Dublin, bénira l'église qui vient d'être bâtie à Cloutarf, et, le 2 août, Galway verra consacrer la superbe église des Franciscains, dont on achève, en ce moment, les derniers travaux.

Univers.

IRLANDE.—Il y a plusieurs mois, nous avons fait connaître le projet qu'avaient plusieurs évêques d'Irlande d'établir un séminaire des Missions-Evangéliques, à peu près sur les bases de celui de Paris. Ce projet va être mis à exécution. C'est à Dublin que la maison sera fondée. Le préfet de la Propagande, à Rome, a approuvé le plan de l'institution, et, dans une lettre que nous avons sous les yeux, il exprime la satisfaction avec laquelle Sa Sainteté voit naître un établissement qui promet beaucoup pour l'Eglise. Le séminaire irlandais des Missions-Etrangères est placé sous le patronage immédiat de Mgr. de Murray, archevêque de Dublin.

Univers.

INDE.—Les dernières nouvelles de l'Inde faisaient connaître que Ghuznée était tombé au pouvoir des Afghans ; mais on entretenait des doutes sur le sort qui avait été réservé aux troupes anglaises qui en formaient la garnison. Voici une lettre adressée par un officier du 3^e. régiment des indigènes à un de ses amis en Angleterre, qui ne permet plus d'entretenir l'espérance que les troupes de cette citadelle aient pu échapper à la mort :

“ Ali Medabad, 22 avril 1842.

“ La nouvelle vient d'arriver que la garnison de Ghuznée a été détruite

jusqu'au dernier homme. Il y avait vingt-cinq officiers et sept cents hommes, les malades compris. Les Cipayes n'avaient pas la force de tenir leurs fusils, les Ghazis s'en étant aperçu, les ont cernés et détruits."

Cette lettre est publiée par le *Morning-Post*.

—Le *Journal de la Corse*, du 1er juin, publie la lettre suivante de Fozzano :

"La population de Fozzano vivait depuis quelques années à l'ombre d'une paix conclue sous les auspices de feu le général Lalliemand, et consolidée plus tard par les soins de Mgr. l'évêque d'Ajaccio ; mais, malgré cette tranquillité apparente, on n'était pas encore parvenu à faire disparaître toutes les antipathies que les partis avaient puisées dans le cours d'une longue et déplorable inimitié ; le temps et la religion seuls pouvaient opérer ce changement.

"Un missionnaire de l'ordre des Franciscains, qui demeure à Tallano, s'était rendu à Fozzano, sur les instances de M. le curé Canazzi, et y prêchait la parole de Dieu depuis plusieurs jours sans que rien annonçât, de la part des habitans de ce village, un retour sincère à des sentimens religieux ; il ne se découragea pas pourtant, et le jour de l'Ascension, il les conjura, au nom de Dieu, d'oublier leurs injures, de se pardonner réciproquement leurs offenses ; et ses exhortations furent accompagnées de tant d'images touchantes et d'exemples si frappans, qu'un des chefs du parti Paoli, le sieur Michel-Ange, touché de la vérité de ses paroles, alla se jeter aux pieds du crucifix, et demanda pardon avec un accent de repentir qui édifia tout le monde. On put s'apercevoir dès-lors que les partis étaient disposés à une réconciliation générale.

"Le surlendemain, une autre réunion eut lieu dans la même église paroissiale, à laquelle assistait toute la population. Notre excellent prédicateur, après avoir longuement parlé de la grâce, en vint à parler de nouveau du pardon, et traça un tableau rapide de ses avantages tant spirituels que temporels, avec une éloquence si vraie, qu'il parvint à porter la conviction dans le cœur de tous ses auditeurs. Le sieur Simon Carabelli s'avança vers l'autel, et renouvela la même protestation qu'avait faite l'avant-veille le sieur Paoli (Michel-Ange), prenant Dieu à témoin de la sincérité de ses sentimens, M. Paoli, maire, en fit autant ; dès lors, ce ne fut plus qu'un mouvement unanime dans toute l'église ; les hommes, les femmes et les enfans des deux partis de s'embrasser au souvenir de leurs malheurs. On a même vu, dans cet élan d'enthousiasme religieux, des mères prendre leurs enfans sur leurs bras et les présenter à la sainte Vierge, en la priant de ne pas permettre qu'ils pussent se souvenir un jour d'avoir perdu leurs pères dans les inimitiés. Quand ce premier moment d'une émotion inexprimable fut passé, M. le curé Canazzi fit une allocution entraînante par laquelle il engageait ses ouailles à persister dans leurs bonnes dispositions. Il faut rendre justice à ce bon prêtre : c'est lui dont le zèle et la charité ont préparé les esprits à une réconciliation spontanée et par cela même durable, qui fera désormais le bonheur de Fozzano.

"Le 12, le missionnaire est parti au milieu de la population qui se pressait autour de lui, et qui l'a accompagné jusqu'à une très-grande distance du village."

Univers.

ÉTATS-UNIS.—Dans une lettre adressée par le pieux évêque du Détroit à l'abbé Hoffman d'Anvers, on trouve ce qui suit :

"Je viens d'être envoyé comme administrateur de ce vaste diocèse du Détroit qui

comprend tout l'Etat de Michigan et le territoire de Wisconsin, et qui, durant plus de trois ans, a été entièrement négligé. Je me trouve ici dénué de tout, sans aucune espèce de ressources, et en même temps, accablé chaque jour, et de tous les côtés, de nouvelles demandes d'argent, menacé de poursuites devant les cours de justice, à cause de dettes contractées pour construction d'églises et autres engagements pour le bien de la mission. Je suis tout à la fois confondu et vois clairement que sans un secours extraordinaire des âmes charitables, ou celui de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, sur laquelle se fondent mes principales espérances, il me sera absolument impossible de rien faire ici. Depuis mon arrivée au Détroit, j'ai été obligé de disposer de tout ce que l'*Œuvre de la Propagation de la Foi* m'avait alloué, afin de payer des dettes urgentes contractées pour la mission; les besoins du diocèse sont parvenus à un tel point qu'à moins d'un prompt secours, il me sera même impossible de demeurer dans le pays.

“La population du Michigan qui embrasse une surface de 59,700 milles carrés, est de 50 à 60 mille âmes dispersées sur ce vaste pays. Le territoire de Wisconsin contient de 40 à 50 mille âmes, sur une surface de 90,520 milles carrés. Près de la moitié de la population est catholique, et augmente prodigieusement chaque jour par les émigrations des pays étrangers. Outre la population civilisée, composée d'Anglais, de Canadiens, de Français et d'Allemands, nous avons dans notre vaste diocèse, un grand nombre de sauvages convertis à la foi catholique.... Je vous en supplie, Monsieur, pour l'amour de Dieu, pour le salut des âmes et pour l'honneur de notre sainte religion, prenez à cœur les intérêts de notre pauvre diocèse, et faites connaître nos besoins pressans aux personnes charitables, afin que, de quelque manière que ce soit, elles puissent venir au secours de cette pauvre mission.

“PIERRE PAUL LEFEVRE,

Evêque administrateur du Détroit.”

Gazette de Québec.

Condamnation à mort de John Francis assassin de la Reine.—.....

M. le Président Tindal présente la condamnation à mort de l'accusé dans les termes suivans : John Francis, un jury national après un patient examen, vous a trouvé coupable du crime le plus grand et le plus détestable qui ait été prévu par les lois du pays, je veux dire le crime de haute trahison; c'est à raison de ce crime que j'ai à prononcer contre vous l'arrêt de la cour. Il est inutile ici de s'étendre sur la nature du crime. Le cœur qui a pu imaginer un crime aussi effroyable doit être sourd à toute considération de vertu et d'honnêteté. Ainsi tout effort pour aggraver la nature de votre crime serait nécessairement superflu. L'intervention manifeste de ce Dieu tout-puissant qui a dit qu'il serait le bouclier et la protection des princes pleins de confiance en lui, a seule empêché que la nation fût en ce moment plongée dans la plus grande affliction par suite de votre crime. Je vous engage à vous appliquer, pendant le peu de temps que vous avez encore à rester dans ce monde, à tâcher, par votre contrition et votre repentir du crime horrible que vous avez commis, à obtenir le pardon du Dieu tout-puissant dont l'intervention n'a pas permis l'achèvement du crime affreux projeté par vous. Priez ce Dieu tout-puissant, qui a bien voulu empêcher que l'objet de votre crime fût atteint, de vouloir bien se montrer aussi miséricordieux pour votre âme. Il ne reste plus qu'à prononcer votre arrêt; le voici : John Francis, vous serez reconduit au lieu d'où vous êtes venu; de là vous serez conduit sur une charette à la place de l'exécution, et vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive; votre tête sera ensuite séparée de votre corps qui sera partagé en quatre, pour qu'il en soit fait ce qu'il plaira à S. M. Dieu prenne en pitié votre âme!”

“A peine cet arrêt venait-il d'être rendu, que le condamné est tombé à la renverse dans les bras de ses geôliers; lorsqu'on l'a emmené, il éclatait et poussait des sanglots.”

« Jamais dans la prison de Newgate prisonnier et condamné n'a montré plus de faiblesse et d'abattement que John Francis depuis le verdict du jury. Transporté après la condamnation dans sa chambre, John Francis est resté sur une chaise très longtemps sanglotant et pleurant amèrement. D'après ses paroles, il a été facile de voir qu'il avait compté beaucoup sur une condamnation à perpétuité dans Bedlam ou toute autre maison d'aliénés. Il s'est défendu d'avoir voulu tuer ni blesser la reine ; tout ce qu'il voulait, c'était d'appeler l'attention sur lui. On assure qu'Oxford, apprenant l'attentat de Francis, aurait dit : *Si l'on n'avait pendu, cela ne serait pas arrivé.* On voit que ce jeune homme n'était pas plus fou que son imitateur. »

L'arrêt de la cour criminelle de Londres, qui condamne John Francis à être pendu jusqu'à ce que mort s'en suive, pour avoir ensuite la tête tranchée et le corps coupé en quatre morceaux, inspire au journal *la Patrie* les réflexions suivantes.

« Cette barbarie dans l'exécution d'un coupable d'attentat contre la personne royale doit remonter au temps d'Henri VIII et de la cruelle Elisabeth, qui écrivait à Henri IV, à propos du procès de Biron : « Les sceptres sont des tisons enflammés qui doivent brûler les mains de ceux qui veulent les toucher. »

« C'est à cette époque que le protestantisme réglait ses comptes sanglans avec les catholiques par des supplices qui imprimaient partout la terreur et l'effroi ; mais on ne comprend plus aujourd'hui qu'un peuple aussi avancé que le peuple anglais dans les idées de civilisation et de liberté, conserve dans ses lois pénales des traces si monstrueuses de férocité. La nation britannique, qui a des sociétés zoophiles en faveur de tous les animaux, et des comités humanitaires pour l'abolition de l'esclavage des nègres, veut en maintenant la vente des femmes sur les marches, nous paraît un mélange incompris de bizarreries, de contradictions, de grossièretés et de sentimens qui révoltent l'humanité. Cette justice sauvage est une anomalie dans un gouvernement constitutionnel, et n'inspire que le dégoût.

« Lorsqu'il y a deux ans on a condamné le premier assassin de la reine comme fou, il nous a semblé que la justice anglaise avait donné au monde entier une haute idée de sa grandeur et de celle de sa souveraine, en reconnaissant qu'un homme ne pouvait être qu'en démente, lorsqu'il osait concevoir l'idée d'un crime contre la personne royale. Cette magnifique pensée couvrait le régicide d'un mépris écrasant en l'assimilant à un échappé de Bedlam. Aujourd'hui la cour central de Londres a reculé de cinq cents ans et sa décision anatomique ne peut satisfaire que l'exécuteur des hautes-œuvres. »

La reine a commué la peine de mort prononcée contre l'assassin Francis en celle de la déportation.

LES DEVOIRS D'UNE FEMME.

CHAPITRE V.

Le souvenir du Père Ambroise ramena le calme dans l'esprit de Geneviève ; elle vit là un secours inespéré dans sa détresse, car certainement le Père Ambroise saurait trouver de sûrs et bons moyens pour la guider à travers les embûches qui naissent sous ses pas. Le Père Ambroise lui dirait sans dé-

tour ce qu'elle devait aux exigences de famille et de position, maintenant surtout qu'il ne s'agissait plus de périls à prévoir, mais de faits bien réels et d'épreuves difficiles et journalières. Et ce que dirait, ce que conseilleraient le Père Ambroise, elle le ferait aveuglément... oui, aveuglément, car il connaissait le monde, il la connaissait elle-même ; et puis, quel saint homme ! et encore, quelle science et quelle bonté ! Comment n'y avait-elle pas songé plus tôt, avant cette soirée surtout ?.. peut-être eût-elle ainsi évité les inquiétudes et les soucis qui l'accablaient ? Enfin, c'était encore le meilleur moyen de remédier au mal.

Sitôt donc qu'elle fut remise de l'indisposition occasionnée par la fatigue du bal, elle se hâta de réaliser son pieux dessein, en écrivant au Père Ambroise. " Elle lui exposait fidèlement la situation délicate où elle se trouvait au milieu de sa famille habituée à toutes les satisfactions du monde ; devait-elle les partager extérieurement au moins, en les repoussant dans le fond de son cœur ? Mais si par là elle se conciliait ses parens, elle ne pouvait se dissimuler combien elle s'exposait elle-même ; car, elle l'avouait, les plaisirs du monde, si fades et si vains, examinés de sang-froid, devenaient bien entraînants lorsqu'on s'y livrait. Devait-elle alors refuser obstinément d'y prendre part ? Mais elle irritait toute sa famille et se trouvait dans d'inextricables embarras, car, en admettant qu'elle réussît à fuir un monde dangereux, elle le retrouvait dans sa propre maison. Que faire et que devenir ? Elle avait bien un faible appui dans les goûts naturellement tranquilles de son père ; mais, hélas ! son père n'avait pas de religion, et comme sa mère avait des goûts tout opposés et une volonté plus persévérante, tout allait de ce côté. Elle attendait donc avec anxiété les avis d'un second père." Geneviève priait en outre, dans une seconde lettre, la supérieure de remettre, après l'avoir lu, son billet au Père Ambroise : " Ma mère, lui disait-elle, il y a à peine quinze jours que je vous ai quittée, et depuis il ne s'est pas passé un seul jour où je n'aie cruellement senti cette séparation, car, quoi qu'on puisse croire, j'ai plus perdu que je n'ai gagné. Sans doute je suis heureuse de vivre près de mes parens ; mais ce bonheur, qui compenserait toute chose, je ne puis précisément le goûter comme je voudrais. Ici, nous ne nous appartenons plus, nous sommes tout à nos amis, à nos connaissances, à ceux que nous ne connaissons pas, et pourquoi ? Ah ! voilà ce qui me trouble profondément. Ces courses, ces visites, ces grands apprêts, ces longues soirées, n'ont d'autre but que des frivolités, et, ce qu'il y a de pis, des frivolités dangereuses : en sorte que l'on se trouve avoir dépensé toutes ses forces d'esprit et de corps, sans avoir rien fait ni pour soi ni pour Dieu. Priez pour moi, ma mère, et faites prier toutes vos chères sœurs ; jamais je n'eus plus besoin des prières d'autrui, car souvent, soit faiblesse, soit fatigue, soit découragement, après avoir couru le monde, je me retrouve sans énergie, sans vertu, au pied du crucifix. Vous verrez le détail de toutes mes misères dans la lettre que j'adresse au Père Ambroise, vous me plaindrez, j'en suis certaine, vous m'encouragerez et vous me relèverez, j'y compte. Adieu, ma mère, jamais je ne fus plus heureuse de pouvoir vous donner ce nom, etc. "

Ces lettres écrites, Geneviève se trouva comme soulagée d'un grand poids, la gaieté reparut sur son visage, ce que remarqua tout aussitôt M. Morand. Le digne homme avait été très inquiet durant le cours de cette indisposition.

Un jour même, se trouvant avec Mme. Morand dans la chambre de Geneviève qui semblait sommeiller, il dit à mi-voix à sa femme :—Savez-vous bien que cette enfant n'est pas forte !... Je crains que le séjour de Paris ne lui soit pas meilleur qu'il y a six ans. Vos interminables soirées la tueront ; car elle a besoin d'une vie calme et réglée, voyez-vous ? elle a besoin d'un air pur, de la campagne, en un mot, et... Il s'arrêta en soupirant, comme s'il eût voulu ajouter :—Et elle n'est pas la seule ; moi aussi, grand Dieu ! j'en ai besoin....

—Vous exagérez toujours les choses, répondit Mme. Morand avec humeur. Je ne disconviens pas que Geneviève n'ait une frêle santé ; mais est-ce une raison pour se faire ermite ? Si les soirées la fatiguent, elle peut n'aller qu'aux plus indispensables, et même se retirer de bonne heure avec vous. Edouard me ramènerait..., et tout le monde serait content. N'est-ce pas être raisonnable ? ajouta-t-elle après une pause et sur un ton plus doux, car elle avait compris la réticence de son mari, et craignait de tout perdre en se refusant à toute concession.

M. Morand ne répondit pas ; mais, la tête penchée sur sa poitrine, il s'apitoyait sur sa propre destinée, regrettant le temps passé, et s'accusant de faiblesse pour n'oser pas rompre brusquement avec un genre de vie qui, de jour en jour, lui devenait plus odieux. Cependant Geneviève, demi-assoupie, n'avait pas perdu un mot de ce colloque, et se promettait bien de le mettre à profit. Mais, à cette occasion, elle fit une réflexion pénible : sa mère ne tenait pas à elle, elle n'était pas aimée de sa mère, et, volontiers, elle l'eût sacrifiée à quelques plaisirs futiles... Vainement elle cherchait à repousser cette pensée comme coupable ; vainement elle voulait excuser sa mère en s'accusant elle-même, elle revenait toujours à se dire et à penser malgré elle : "Ma mère ne m'aime pas !" C'est qu'en effet Mme. Morand tenait infiniment plus à la satisfaction de ses goûts qu'à la santé de sa fille. Sans doute, elle eût rougi de s'avouer à elle-même un tel sentiment ; mais malgré tous les palliatifs et les déguisemens, il n'en possédait pas moins son cœur et ne se réfléchissait que trop dans toutes ses paroles. Il est vrai que la diversité d'inclinations et de caractères était un continuel sujet d'irritation ; et si Mme. Morand n'était pas toujours assurée de l'excellence de ses idées, "du moins, se disait-elle, ce n'est pas à une mère de recevoir des leçons."

Cependant l'indisposition de Geneviève occasionna des visites sans nombre, et Lancy se fit remarquer parmi les plus empressés. Depuis quelque temps, ses liaisons avec Edouard devenaient très-intimes, ce qui lui fournissait l'occasion de faire sa cour à Mme. Morand. Comme on le voit, Lancy se conduisait selon toutes les règles de l'art. Il désirait épouser Mlle. Morand, de rigueur il devenait l'indispensable cavalier de sa mère. Edouard avait eu soin de frayer le chemin en disant à sa mère, un jour qu'elle déplorait avec une railleuse amertume d'avoir une fille qui lui ressemblât si peu :—Il faut marier cette petite.

—Je t'assure, reprit aussitôt Mme. Morand, que cela ne tardera pas. Et pourtant je plains son mari, il aura besoin de n'être pas mélancolique !

—Bast ! reprit Edouard, un mari la formera ; et je parie que si vous la donniez à Lancy, notre dévote s'humaniserait promptement.... Lancy est riche, distingué, en passe d'arriver vite et loin.

—Crois-tu que M. Lancy aurait quelque intention à cet égard!

—Cela pourrait bien être... D'ailleurs Geneviève aura une belle dot, elle n'est point mal de sa petite personne... et quant à ses idées de couvent, sois tranquille; il n'y a pas au monde un homme comme Eugène pour lui redresser l'esprit.

—Mais il y faudra penser, ajouta Mme. Morand, nous verrons....

—A propos, reprit Edouard, sais-tu que mon père devient terriblement dur pour moi? On ne peut rien en obtenir, et j'ai précisément sur les bras quelques faquins qui veulent absolument de l'argent. Je ne sais où en prendre..

—Ton père est mal disposé en ce moment, fais attendre ton monde.... Tu croirais donc que M. Lancy penserait à ta sœur?... Ce ne serait pas un mauvais parti... J'y penserai...

—Pense aussi à ma détresse... Jamais je ne fus plus pressé.

Cette ouverture ainsi faite, Lancy sut habilement s'insinuer dans les bonnes grâces de Mme. Morand; d'ailleurs les difficultés inhérentes à un mariage se simplifiaient singulièrement, puisque Lancy désirait ardemment ce mariage qui devait consolider une position déjà très brillante, Mme. Morand ne le désirait pas moins vivement, car elle craignait que son mari, influencé par la simplicité des goûts de sa fille, ne se déterminât quelque jour à regagner sa province: tout s'accordait donc pour ce mariage. Et Geneviève?...

Geneviève venait de recevoir les lettres impatientement attendues de son cher couvent, et paisiblement assise dans sa chambre, elle les lisait avec un religieux recueillement, s'arrêtant par moment, la tête appuyée sur sa main gauche, comme pour se mieux pénétrer des pieux conseils qui lui étaient sans doute adressés. Lisons-les avec elle, en commençant par la lettre du Père Ambroise, comme avait commencé Geneviève, avec une intention que voici: "Si le Père, s'était-elle dit en soupirant, me gronde un peu trop sur ce qui s'est passé, ou m'impose de difficiles obligations pour l'avenir, les bonnes paroles de la sœur Mathilde me consolent et me raniment. Voyons donc ce que dit le Père Ambroise, qui est bien aussi la bonté même!..."

"Mademoiselle, je n'ai pas besoin de vous démontrer le danger de ce qu'on appelle les plaisirs du monde; car vous le comprenez si bien, dans toute son étendue, que vous ne demandez qu'un légitime moyen pour les fuir. Et cependant je ne puis vous répondre sur ce sujet, de la manière absolue dont vous le désirez. Vous vous trouvez, en effet, dans une famille où ces plaisirs, blâmés et défendus par la religion, sont des habitudes journalières et en quelque sorte naturelles; pour les éviter entièrement, il faudrait donc abandonner la maison paternelle. Mais ce remède violent ne peut se conseiller que dans des cas bien rares, et votre position, toute difficile qu'elle soit, ne vous permet même pas d'y penser. Il faut donc avoir recours à ces moyens simples et ordinaires que Dieu place toujours sous la main de ceux que sa miséricorde éprouve. Ainsi, vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour écarter les occasions trop nombreuses dont vous êtes entourée, et vous y parviendrez d'abord par la pratique réelle de toutes les vertus chrétiennes. Soyez bonne pour tous, soumise et attentionnée envers vos parents, aimable pour les étrangers, indulgente avec vos inférieurs, charitable envers les pauvres, et l'on vous pardonnera bientôt vos sentimens religieux, on les respectera, on craindra même de les blesser. Seulement, il importe que vous vous déclara-

riez ouvertement, sans fausse honte ; car, tout incrédule et tout railleur que paraisse le monde, il n'ose se jouer d'une conviction sincère. Vous vous délivrerez ainsi d'une foule d'importuns. Maintenant, resteront encore les exigeans de famille. C'est ici surtout qu'il faut bien prendre garde de ne pas fléchir, car les occasions s'y présentent avec les apparences du devoir ; et trop souvent il arrive que ce que nous ne croyons accorder que par obéissance ou par ménagement, nous le faisons insensiblement, et bientôt par nous-mêmes, pour notre plaisir. Opposez donc, avec douceur et fermeté, toute la résistance compatible avec le respect dû à vos parens ; mais surtout souvent et vous que cette résistance ne consiste pas en refus plus ou moins répétés quand vient l'occasion, mais qu'elle veut être longuement préparée. Si, dédaignant les frivolités qui semblent être l'apanage obligé de toute personne riche, vous vous appliquez à des travaux utiles et sérieux, si vous êtes laborieuse, attentive aux mille détails d'une maison, si vous savez enfin vous entourer d'occupations nécessaires, ou vous adonner à de solides études, on sera souvent retenu de vous entraîner avec soi par la honte secrète dont ne se peut défendre celui qui propose un futile plaisir à un esprit sérieux, utilement occupé. De cette manière vous obtiendrez encore une précieuse influence sur vos paroles : on écoutera vos observations, elles seront comptées pour quelque chose et pourront faire quelque impression. On n'osera pas vous traiter en enfant, et comme les bonnes raisons manqueront pour vous persuader, souvent on aimera mieux respecter vos principes, pour n'avoir pas à rougir de ses propres convictions. Enfin, faites-vous aimer de vos parens par de délicates attentions, par d'aimables assistances, par un dévouement sans bornes, et alors on n'y vaudra que ce que vous voudrez. Malgré tout cela, je le sais, vous ne vous trouverez que trop souvent encore au milieu de ces fetes où le plaisir est jeté comme un appât à toutes les passions. Mais habituée à un noble et utile emploi de votre temps, vous déplorerez alors ces longues heures si misérablement perdues et vous sentirez profondément tout le vide de ces joies frivoles. Peut-être, par un dernier effort, voudront-elles impressionner vos sens, toucher votre cœur, fasciner votre esprit, malgré vous peut-être serez-vous quelquefois émue. Oh ! alors, faites un retour sur vous-même, isolez-vous un moment au milieu de ce monde enivré, pensez sérieusement à la dignité, aux devoirs d'une âme chrétienne, et vous prendrez en dégoût ces plaisirs si puérils en apparence, si dangereux en réalité, préparés à si grands frais : vous prendrez en pitié ces hommes et ces femmes disputant d'amour-propre et de vanité ; ces hommes souvent impérieux, emportés, grossiers, médiocres, et là, par calcul, pour un moment, souples, aimables, délicats, vernissés d'esprit ; ces femmes, qui, oubliant leur titre sacré de vierges, d'épouses et de mères, ne semblent plus là réunies que pour provoquer et agiter toutes les pensées mauvaises par des ajustemens effrontés. Oui, vous les prendrez en grande pitié, car elles ne savent pas l'effrayante responsabilité qu'elles assument ainsi sur leurs têtes, ou plutôt d'autant plus à plaindre qu'elles sont plus glorieuses de ces regards avides et brillans de luxure. Pensez encore à ces milliers de misérables qui grelottent affamés, mornes et livides, dans leur sombre et glaciale réduit, tandis que la plus suave musique charme vos oreilles, que les plus exquis rafraichissemens flattent votre goût, et que l'or, les diamans et les fleurs ceignent

votre front. Qu'ont-ils fait cependant de plus que les autres, ces privilégiés, ces élus de la fortune ? Pensent-ils que c'est à cause de leur noble personne de leur rare mérite, de leurs grands travaux que la Providence les a voulu si richement doter ? Non, quel que soit leur orgueil, ils se savent mortels comme tous les autres. Eh bien, il faut qu'ils sachent encore que le superflu ne leur a été donné que pour leur ménager l'occasion d'un mérite, d'une vertu, en le distribuant charitablement à leurs frères malheureux. Il faut qu'ils sachent cela ! il en est temps, car ces pauvres ainsi délaissés accusent et nient la Providence, et voilà qu'ils commencent à compter leurs frères les riches et à jeter sur eux d'étranges regards. Enfin vous êtes chrétienne, ma chère enfant : pensez donc au milieu de ces folles joies, de ces égoïstes plaisirs, au moment suprême et déjà marqué où la mort vous arrachant aux vaniteuses illusions de ce monde, vous paraîtrez seule et dépouillée devant Dieu. Voulez-vous alors n'avoir vécu que pour la satisfaction de vos sens, sans souci de votre âme ?

Après avoir lu cette lettre, Geneviève demeura quelques instans la tête penchée comme une personne qui médite profondément ; puis tout à coup, se redressant avec vivacité, elle décrocha la lettre de la supérieure. Mais en l'ouvrant elle n'y trouva que quelques lignes tracées d'une main tremblante : « Ma chère enfant, je vous écris de mon lit, toute malade, et bien empêchée de causer avec vous comme je désire. Heureusement le bon Père n'oubliera rien de ce qui est essentiel. Pour moi, tandis que vous luiterez courageusement avec le monde, je prierai Dieu pour vous, heureuse d'avoir à lui offrir quelques souffrances pour vous obtenir la paix et le bonheur. »

— Pauvre dame Mathilde ! se dit Geneviève, comme elle est bonne, et comme elle m'aime !... Ah ! c'est là véritablement une mère ! ajouta-t-elle en soupirant.

Tandis que nous laissons Geneviève méditer sur ces chères lettres, revenons à M. Morand, qui, lui aussi, de son côté, fait de sérieuses réflexions sur une épître qu'il vient recevoir. — Hum ! se dit-il en s'asseyant gravement dans un large fauteuil, je ne connais pas cette écriture : que que nouveau solliciteur peut-être ?.. Ouais ! qu'est-ce que cela signifie ? Et il saisit brusquement ses lunettes pour se bien assurer de ce qu'il lisait : « Monsieur, nous devons à votre caractère et à notre conscience de vous prévenir qu'en vertu de deux jugemens passés en force de chose jugée, M. votre fils est condamné *par corps* à nous payer la somme de vingt mille francs, montant de nos avances. Comme M. votre fils n'a donné aucune réponse satisfaisante à notre sommation, nous nous trouvons dans la dure nécessité de faire arrêter M. votre fils, si dans les vingt-quatre heures notre compte n'est pas réglé. La haute position que vous occupez, Monsieur, nous a déterminés à faire cette démarche auprès de vous, afin que vous puissiez prendre les mesures que vous jugerez convenables dans l'intérêt et l'honneur de votre famille. » Suivaient les signatures.

M. Morand laissa tomber la lettre sur son bureau avec un mouvement de surprise et de colère.... puis, la reprenant, il regarda de nouveau et l'adresse et les signatures, il relut le contenu. Il n'y avait pas d'erreur, il s'agissait bien de son fils, c'était bien à lui qu'on s'adressait, à lui, M. Morand, député ! Il se leva, poussant violemment son fauteuil derrière lui, et parcourut ses

cabinet à grands pas dans une agitation difficile à décrire :—Vingt mille francs ! je payerai vingt mille francs pour ce drôle, pour ce... , et dans les vingt-quatre heures encore ! Ah ! mille fois non ! Je suis las, horriblement las de ce sot métier. Allons, morbleu ! suez sang et eau, bonhomme que vous êtes, travaillez comme un manœuvre du matin au soir pendant dix ans, pendant trente ans, et si vous amassez péniblement quelque fortune, si vous obtenez quelque honnête position dans le monde, il vous viendra un fainéant, un vaurien de fils, qui n'aura, ce semble, d'autre souci que de vous déshonorer, que de vous ruiner par ses folies et ses débauches ! Eh bien non, cent mille fois non ! Vous vous arrangerez, M. mon fils, comme bon vous semblera, mais vos vices m'ont durci le cœur et je suis de fer aujourd'hui. Allez en prison, allez au bagne, à tous les diables, tant mieux et bon débarras !... Quant à ces imbéciles ou ces fripons qui se nomment vos fournisseurs, qu'ils se tirent d'affaire !... *Voire haute position*, disent-ils, *nous a déterminés, dans l'intérêt et pour l'honneur de votre famille*... Mon honneur ! mon honneur ! il est là dans de belles mains vraiment... Mais, Dieu me pardonne ! ces misérables ont encore raison... Je suis entre leurs mains, et je crois déjà voir tous les journaux répéter à l'envi cette belle phrase. On assure que le fils de M. ..., député, a été éeroué hier pour dette. Et puis tous les commentaires du public, et les fausses et les ironiques condoléances de mes collègues !—Savez-vous ce qu'on dit, M. Morand ? avez-vous lu les journaux ? Il faut donner une leçon à ces insolens. Vous ferez punir ces calomnies, j'espère ? car ce sont des calomnies, n'est-ce pas !...—Et qu'est-ce que je dirai ? qu'est-ce que je répondrai ? quelle figure, quelle contenance faire !... C'est un enfer, un véritable enfer que cette position !... Il faudra donc payer, encourager ce prodige par une faiblesse, et, demain, la même histoire, sans mesure et sans fin ! Je me trompe, le chagrin aura bientôt tout fini pour moi, et, quant à lui, une fois le maître, la fin de tout ceci ne tardera pas, la ruine et la misère !... Non, non, M. Morand, pas de faiblesse, au nom du ciel ! Il faut enfin, coûte que coûte, prendre un parti ; et je le prendrai, morbleu ! je le prendrai, dussé-je y perdre mon nom.

Disant cela, il donna un si violent coup de sonnette que Mme. Morand et Geneviève accoururent en même temps que le domestique.

—Mais qu'y a-t-il ? êtes-vous indisposé ? s'écria Mme. Morand.

—Indisposé ?... Oui et non... Joseph, priez M. Edouard de descendre à mon cabinet.

—Vous m'avez glacé d'effroi, par la violence avec laquelle vous avez sonné... J'ai cru à quelque chose d'extraordinaire. Comme cela, vous n'avez rien ?...

—Rien, absolument rien ! reprit ironiquement M. Morand en continuant sa promenade agitée. N'est-ce pas une chose ordinaire, après tout, qu'un fils mange le bien de son père ? et de quoi me plaindrais-je ? Bagatelle, pure bagatelle !...

—Si vous vouliez vous expliquer, M. Morand, on saurait au moins ce qu'il faut penser.

—Madame, je n'ai point sonné pour vous ; mais puisque vous êtes ici, vous ne feriez plaisir d'y rester, vous n'êtes pas de trop... Un moment de patience

seulement, et vous saurez ce qu'il faut penser, comme vous dites ; je le souhaite au motus.

—Vous me semblez bien mystérieux et bien agité, M. Morand. J'espère cependant que vous n'allez pas faire de scène devant cette enfant...

—Je ne fais pas de scène, Madame ; mais si je donne une leçon chez moi, tout le monde en peut profiter. Vous allez voir, peut-être, qu'il ne faudra prendre des gants pour redresser un misérable drôle...

—Mais de qui parlez-vous, Monsieur ?

L'arrivée d'Edouard dispensa M. Morand de répondre. Edouard, en effet, enveloppé dans une magnifique robe de chambre, l'air insouciant et fatigué d'un homme qui a joyeusement passé sa nuit et ne pense pas qu'on puisse mieux employer le jour qu'à dormir, entra, et, souriant à tous, s'informait nonchalamment du grave motif qui lui faisait quitter si tôt son lit.

— *La suite au prochain numéro.*

SPHÉRERIDES RELIGIEUSES.

POUR LA PREMIÈRE QUINZAINE D'AOUT.

1er. août 1469.—Institution de l'ordre de Saint-Michel.

Depuis longtemps Louis XI avait conçu le projet de cette institution. L'ordre de l'Étoile, institué par Jean le Bon, paraissait entièrement tombé dans l'oubli ; il était plus aisé d'en créer un nouveau que de faire revivre la splendeur de l'ancien. La dévotion que le roi avait pour St. Michel l'engagea à le choisir pour patron de cette confrérie guerrière. La devise de l'ordre était : *Immensi tremor Orcani*. Louis XIV augmenta le nombre des chevaliers jusqu'à cent. Depuis Henri III, on ne pouvait être reçu dans l'ordre du Saint-Esprit qu'on n'eût été auparavant décoré de celui de Saint-Michel.

1er. août 1501.—Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, fit fondre, par Jean Lemasson, la grosse cloche qui avait pris son nom, et que l'on voyait dans une des tours de la cathédrale. Elle pesait trente-six mille livres et avait trente-six pieds de circonférence. On prétend que l'ouvrier mourut, quelques jours après, de joie d'avoir réussi dans un si grand ouvrage.

1er. août 1639.—Arrivée à Québec des Ursulines et des Hospitalières.

2 août 1789.—Mort de l'abbé de Condillac.

6 août 1221.—Mort de Dominique.

10 août 258.—Mort de saint Laurent.

11 août 1100.—Bataille d'Ascalon, où Godefroy de Bouillon battit le calife d'Égypte qui venait avec toutes les forces de ses états tenter de reprendre Jérusalem. Cent mille mahométans périrent dans cette défaite.

12 août 1689.—Mort du pape Innocent XI, sous lequel le clergé de France déclara les quatre fameux articles. L'origine des dissensions qui s'élevèrent entre lui et Louis XIV était la perception de la *régale* ; droit qu'avaient depuis fort longtemps les rois de France de toucher les revenus des évêchés pendant qu'ils étaient vacans, et de nommer aux bénéfices dépendans de l'évêque.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ } MONTRÉAL :
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.